

EUROPE OFFICE WAGGGS

BUREAU EUROPE AMGE

38 AV. DE LA PORTE DE HAL, BOX 1

B-1060 BRUSSELS, BELGIUM

TEL + 32 2 541 08 80 - FAX + 32 2 541 08 99

EMAIL : europe@europe.wagggsworld.org



WOSM - EUROPEAN REGIONAL OFFICE

OMMS – BUREAU REGIONAL EUROPEEN

5 RUE HENRI-CHRISTINE, BOX 327

CH-1211 GENEVA 4, SWITZERLAND

TEL + 41 22 705 11 00 - FAX + 41 22 705 11 09

EMAIL: europe@scout.org

To: Commissaires internationaux de la Région Europe AMGE et OMMS – Région européenne

Subject: Appel à partenaires pour le financement d'un projet: Academy 2012

Date: 23 Avril 2012

**Faciliter la participation des OM, OSN et ASN aux événements européens
Appel aux partenaires pour se joindre à un projet de financement : Academy 2012**

Chers ami(e)s,

Pour faciliter la participation des OSN et ASN aux événements régionaux, les bureaux régionaux essaient d'obtenir des fonds provenant de sources externes, et l'une des principales sources de financement pour les activités Scoutes et Guides en Europe est le Programme 'Jeunesse en action' de la Commission européenne.

Lorsque nous souhaitons soumettre une demande de financement pour nos activités, nous devons avoir un certain nombre d'organisations partenaires. Ce sont ces organisations partenaires qui reçoivent une aide financière. Pour se qualifier comme une organisation partenaire, les OM, OSN ou ASN doivent remplir le formulaire « Accord préliminaire du partenariat » pour l'activité concernée. Seuls les participants provenant des organisations partenaires sont considérés comme une partie du projet officiel et peuvent être remboursés (d'autres personnes peuvent participer, mais sans accès à l'aide financière).

Quels coûts peuvent être couverts par le financement ?

- Frais de voyage des participants : 70% des frais de déplacement entre le domicile et le lieu de l'activité par le moyen le moins cher (classe économique dans les avions ou 2e classe dans les trains)
- Frais d'hébergement et de nourriture : EUR 71.00 x nombre de nuits x nombre de participants officiels
- Frais exceptionnels : tous les frais directement liés à des jeunes ayant moins d'opportunités ou ayant des besoins spéciaux, et les frais justifiés par la nature particulière de l'activité ; les frais de visa

Cela signifie que, si vous êtes une organisation partenaire, vos participants auront trois principaux avantages :

- **Seulement 30% des frais de déplacement doivent être financés par le participant/l'OSN/l'ASN/OM**
- **Pas de frais d'inscription ou réduction significative**
- **Les frais liés à l'obtention d'un éventuel visa sont couverts**

Dans le cas actuel, la demande de financement dans le cadre du programme 'Jeunesse en action' sera soumise au niveau national par le « Mouvement Scout et Guide de Suisse.

Merci de noter que au delà des pays de l'UE, les OM, ASN et OSN des pays suivants peuvent être partenaires: Islande, Liechtenstein, Norvège, Croatie, Turquie, Albanie, Bosnie et Herzégovine, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldova, Ukraine, Fédération Russe.

Si votre OSN, OM ou ASN est intéressé de participer à:

World Association of Girl Guides and Girl Scouts
Association Mondiale des Guides et Eclaireuses



World Organization of the Scout Movement
Organisation Mondiale du Mouvement Scout

- **The Academy 2012** qui se déroulera au Centre international du Scoutisme Kandersteg, en Suisse, Octobre 2012.

Et veulent recevoir un soutien financier, merci de:

Merci de remplir le document en pièce jointe (ANNEX A) et de le renvoyer par mail LE PLUS VITE POSSIBLE à : Rose-Marie Henny rmhenny@scout.org et Rupert Schildboeck rupert.schildboeck@scout.org;

Une fois que ce document sera reçu par le bureau, Rose-Marie contactera l'OM/ASN/OSN et enverra un autre document ("the official Preliminary Agreement of the Partner") qui devrait être signé en original.

La limite pour soumettre la demande de subvention est le 1^{er} mai et donc les documents signés doivent être reçus par le bureau avant le 30 avril

Ne signez l'accord et devenez partenaire de ce projet uniquement si votre OSN/ASN est vraiment prêt à participer à l'événement. En signant l'accord vous acceptez d'inscrire et d'envoyer des participants de votre OM/OSN/ASN. Si vous signez mais n'inscrivez ni envoyez des participants, vous allez peut-être créer des difficultés dans la gestion du projet.

Les résultats seront communiqués 2 ou 3 mois après le 1er mai. Le bureau vous informera des résultats.

Si vous avez besoin de plus d'information, merci de contacter Rose Marie au Bureau européen OMMS, à Genève, rmhenny@scout.org ou +41227051100

Cordialement,

Alix Masson
Director External Relations and Funding
WOSM Europe Region

EUROPE OFFICE WAGGGS
BUREAU EUROPE AMGE



WOSM - EUROPEAN REGIONAL OFFICE
OMMS – BUREAU REGIONAL EUROPEEN